

ISO 19 443

Systeme de management de la qualite dans le secteur Nucléaire

L'autorité de Sûreté Nucléaire souhaite renforcer les contrôles par des tierces parties indépendantes dans l'industrie du nucléaire en particulier auprès des fournisseurs et sous-traitants. Pour se faire, le référentiel ISO 19443 : 2018 (Exigences spécifiques pour l'application de l'ISO 9001:2015 par les organisations de la chaîne d'approvisionnement du secteur de l'énergie nucléaire fournissant des produits ou services importants pour la sûreté nucléaire (IPSN)), dédié aux organisations qui fournissent des produits ou services IPSN, permet de renforcer la sécurité et de maîtriser la conformité aux exigences des clients et, aux exigences légales et réglementaires.

OBJECTIFS

- Mettre en place une culture de bonnes pratiques et d'amélioration continue ;
- Placer la sécurité et la fiabilité au cœur des processus de l'entreprise ;
- Démontrer son aptitude à fournir constamment des produits et des services conformes aux exigences des clients et aux exigences légales et réglementaires applicables ;
- Accroître la satisfaction de ses clients et l'assurance de la conformité aux exigences légales et réglementaires.

POUR QUI ?

Spécifique au secteur de l'énergie nucléaire et basée sur l'ISO 9001, la certification ISO 19443 s'adresse aux organisations sous-traitantes et prestataires de la filière nucléaire de tous types et de toutes tailles, quels que soient les produits et services qu'elles fournissent.

POURQUOI METTRE EN PLACE UN SYSTEME DE MANAGEMENT DE LA QUALITE ISO 19443 : 2018 DANS VOTRE ORGANISATION ?

- Pour un leadership et une gestion engagés pour la sécurité ;
- Pour une culture de sûreté nucléaire ancrée dans l'entreprise ;
- Pour un processus continu de mesure, d'évaluation et d'amélioration continue ;
- Pour une maîtrise de vos activités autour des installations nucléaires ;
- Pour un atout concurrentiel ;
- Pour une réponse aux exigences de vos clients.



PROCESSUS DE CERTIFICATION**

ÉTAPES DU PROCESSUS D'AUDIT

Optionnel : Audit à blanc (ou pré-audit)

Nous pouvons vous proposer un audit à blanc pour votre système de management à la condition que vous ne soyez pas encore certifié.

Audit d'étape 1

Audit de votre système documentaire pour vérifier sa conformité par rapport aux exigences du référentiel de certification, et définir les modalités d'organisation de l'audit d'étape 2.

Audit d'étape 2

Nous auditons votre système de management pour vérifier que votre politique, vos objectifs et vos cibles ont bien été communiqués, et que la dynamique d'amélioration continue fonctionne.

La certification est ensuite octroyée après validation d'éventuelles non-conformités résolues.

Audit de surveillance

Une fois que vous avez obtenu votre certification, nous procédons à des audits réguliers de votre système de management afin d'assurer son maintien et sa conformité avec les objectifs de votre organisation et aux attentes de vos clients.

Audit de renouvellement

Le certificat est valable pendant 3 ans. L'audit de renouvellement est réalisé avant l'échéance de votre certificat.

*Non contractuel

*La surveillance en cours est établie par le contrat signé

ÉTAPES ADMINISTRATIVES

